

1°) Situations 1 Vous êtes actuellement élève de troisième OU vous souhaitez entrer en seconde ou première année de CAP OU vous êtes scolarisé dans un autre établissement et souhaitez intégrer le lycée en septembre

Vous allez recevoir de la DSDEN (Inspection académique) une notification d'affectation.

Si vous acceptez cette affectation, **vous devez prendre rendez-vous** auprès de la vie scolaire du lycée au 05.55.31.84.77 à partir du 25 août, afin de procéder aux formalités d'inscription :

→ Du mardi 25 août au vendredi 28 août

Les dossiers devront être complétés sur place.

Vous devez prévoir :

- La photocopie du livret de famille (parents et élève scolarisé au lycée).
- Une photocopie de votre pièce d'identité (carte, passeport, titre de séjour...)
- 1 photo d'identité récente (noter le nom et la classe de l'élève au dos).
- Photocopie du carnet de santé (page des vaccinations).
- Pour les internes, la photocopie de la carte vitale et de la carte de mutuelle.
- 1 relevé d'identité bancaire.
- Pour les parents séparés ou divorcés, photocopie de la décision judiciaire concernant le dispositif sur les modalités d'exercice de l'autorité parentale.
- Autre situation : enfant confié à un tiers, placement familial ... : fournir le document de prise en charge.

→ Si vous rencontrez des difficultés particulières

L'assistante sociale, Madame Thromas, se tiendra à votre disposition, de 9h à 17h, les 6, 7 et 9 juillet et les matinées des 2, 3 et 10 juillet.

L'infirmière, Madame Elghamraoui, sera à votre disposition du 2 au 10 juillet de 9h à 12h.

En cas de refus de votre part, vous voudrez bien nous informer par retour de courrier ou par mail (vie-scolaire1.0870730w@ac-limoges.fr) de votre décision afin que nous puissions proposer la place à un autre élève.

2°) Situation 2 Vous êtes actuellement élève en première professionnelle ou première année de CAP OU vous êtes élève de seconde professionnelle ou terminale CAP et souhaitez intégrer une première professionnelle.

Il s'agit d'une réinscription.

Pour les élèves de première (qui passent en terminale) : les documents seront envoyés en même temps que les bulletins scolaires et devront être retournés ou déposés dans la boîte aux lettres du lycée.

Pour les élèves de seconde (poursuite en première) : les documents seront envoyés à l'issue de l'affectation et devront être renvoyés ou déposés dans la boîte aux lettres du lycée avant **le 28 août 2020**.

3°) Situations 3 Vous souhaitez intégrer une formation post-bac (BTS NDRC ou mention complémentaire) par la voie scolaire.

Les dossiers devront être complétés sur place.

Vous devez prévoir :

- La photocopie du livret de famille (parents et élève scolarisé au lycée).
- 1 photo d'identité récente (noter le nom et la classe de l'élève au dos).
- Une photocopie de votre pièce d'identité (carte, passeport, titre de séjour...)
- Photocopie du carnet de santé (page des vaccinations).
- Pour les internes, la photocopie de la carte vitale et de la carte de mutuelle.
- 1 relevé d'identité bancaire.
- Autre situation : enfant confié à un tiers, placement familial ... : fournir le document de prise en charge.
- Une copie de votre relevé de notes du baccalauréat
- Une copie de votre attestation PSC1 et/ou SST

Pour la mention complémentaire : prise de rendez-vous. Merci d'envoyer un mail à l'adresse ce.0870730w@ac-limoges.fr à l'attention de Mme Marcellaud. Les enseignants de la mention sont également susceptibles d'appeler les candidats.

Ceux qui n'ont pas pu s'inscrire le 9 juillet pourront le faire à compter du 24 août 2020.

Pour le BTS NDRC : les 16 et 17 juillet 2020 ou du 24 au 28 août 2020. Sur RDV uniquement. Prendre RDV au 05 55 31 84 64 ou envoyer un mail à l'adresse suivante : amelie.marcellaud@ac-limoges.fr